

## Charte de la consultation

### Objectif

La consultation s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS). Ce schéma vise à se doter d'un plan d'action cohérent en matière de politique écologique et sociale. Il se décompose en 5 axes :

- Stratégie et gouvernance
- Enseignement et formation
- Recherche et innovation
- Réduction de l'impact environnemental
- Politique sociale et qualité de vie au travail

### Méthodologie

La démarche vise à permettre au plus grand nombre de participer. Pour cela, nous mettons en place différentes modalités de participation.

- Enquête : réalisation d'une enquête en ligne visant l'intégralité de la communauté universitaire. Elle sera administrée entre janvier et fin février.
- Consultation du public : 13 ateliers auront lieu, sur chacun des sites universitaires, entre janvier et avril.

### Pourquoi une démarche de participation ?

Nous sommes engagés dans une démarche participative. Elle aura lieu **durant la phase d'idéation du projet**, c'est-à-dire qu'il n'y a pas encore de document écrit par l'équipe projet. La démarche de participation nous permet de **faire émerger des idées** venant de la communauté universitaire.

La méthodologie employée lors des consultations publiques vise à **faciliter le dialogue** et le partage de connaissances entre les participant-es des ateliers. Cela permet **d'approfondir des sujets spécifiques à chaque public** consulté, et de faire émerger des propositions concrètes.

A travers l'enquête en ligne, nous visons à recueillir un **état des lieux le plus complet possible des perceptions et pratiques des enjeux environnementaux et sociétaux**, afin de **mieux comprendre les envies et besoins** de la communauté universitaire.

De manière générale, l'implication de la communauté universitaire dans l'élaboration du schéma directeur DD&RS est une évidence. En effet, pour construire l'université de demain, il est vital d'ouvrir des espaces de dialogue, d'échange, de recueillir les préoccupations et commentaires de chacun-e. La thématique étant vaste et complexe, il faut **multiplier les regards pour construire une politique ambitieuse et cohérente**.

## Niveau de participation

Où en sommes-nous ? La démarche participative se situe à l'**intersection de la consultation et de la concertation**. En effet, si nous mettons en place une enquête en ligne, nous sommes aussi **en recherche de dialogue** et de confrontation d'idées, raison pour laquelle sont proposés plusieurs ateliers en présentiel. L'exhaustivité est privilégiée en allant **consulter le plus de sites possibles**, à la démarche itérative avec un même groupe, qui aurait permis de rentrer pleinement dans un processus de concertation.

## Les engagements de l'UCA

### Transparence

- L'UCA s'engage à ce que les modalités de rendu soient claires et les plus exhaustives possible.
- L'UCA s'engage à ce que la méthodologie utilisée ainsi que l'ensemble de la démarche sont explicitées dès le commencement.
- L'UCA s'engage à communiquer les résultats du rapport de la consultation auprès des instances de gouvernance : FSSSCT, CSA, CFVU, CR et CA.

### Ouverture des consultations

- L'UCA s'engage à rendre la démarche la plus participative possible. Le travail en petits groupes sera privilégié pour éviter tout processus descendant.
- L'UCA s'engage à créer un cadre permettant à chacun·e d'exprimer son point de vue.
- L'UCA s'engage à lancer la démarche de consultation et d'émergence d'idées sans que le projet ne soit déjà décidé.
- L'UCA s'engage à créer un cadre agréable et convivial facilitant la participation.

### Devoir de suite

- L'UCA s'engage à produire un rapport des résultats obtenus et à le publier sur son site internet au plus tard en septembre 2024. Les résultats seront également publiés dans la lettre des personnels et la lettre des étudiant·es.
- L'UCA s'engage à mettre en avant les apports de la consultation dans le schéma directeur.